
Cartographie de l'aléa glissement de terrain : état de l'art et perspectives

Thierry Yannick*^{†1}

¹Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) – Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) – France

Résumé

En France, la cartographie de l'aléa et du risque glissement de terrain entre dans un cadre légal mis en œuvre depuis 1995 (procédure PPR). L'analyse et le zonage s'effectuent selon une démarche 'experte' qualifiée de subjective et fondée sur l'observation des phénomènes sur leur localisation et leur déclenchement ainsi que les rôles respectifs des facteurs de prédisposition et des facteurs déclenchants. Ce raisonnement conduit à placer une limite estimée être la plus pertinente pour les 100 prochaines années au regard des connaissances du moment. Si la démarche offre de nombreux avantages (souplesse, rapidité de mise en œuvre, capacité de couvrir de large secteurs, ...), il reste des incertitudes liées (i) à la nature discontinue dans l'espace et le temps des phénomènes ; (ii) au manque de données historiques fiables et complètes ; (iii) aux difficultés d'identifier les causes des phénomènes ; (iv) aux erreurs d'appréciation de l'expert. Depuis quelques années, des alternatives sont apparues. Fondées sur des techniques de calcul plus ou moins complexes (heuristique, statistique, déterministe) et implémentées parfois dans les SIG, elles offrent des possibilités pour réduire les incertitudes liées aux points énumérés précédemment. Après avoir établi un état de l'art de la cartographie de l'aléa glissement de terrain, cette présentation se focalisera, à travers des exemples, sur les perspectives ouvertes par de nouvelles approches et les stratégies mises en œuvre récemment pour réduire les incertitudes et améliorer les résultats.

Mots-Clés: Glissement de terrain, cartographie, aléa, zonage, incertitudes, statistiques

*Intervenant

[†]Auteur correspondant: Y.Thiery@brgm.fr